

**ARRETE N° 191**

**DELEGATION DES FONCTIONS D'OFFICIER D'ETAT CIVIL  
A UN MEMBRE DU CONSEIL MUNICIPAL**

Nous Jean-Luc SAVY, Maire de la Ville de JUVIGNAC,

VU l'article L 2122-18 du Code Général des Collectivités Territoriales,

**ARRETONS**

Madame Emmanuelle VIGNERON, Conseillère Municipal de la Ville de Juvignac, est déléguée pour exercer sous notre surveillance et notre responsabilité, en notre lieu et place, les fonctions d'état civil de ladite Ville, le 7 juin à 15 heures.

Fait à Juvignac, le 7 mai 2014.

Le Maire

  
Jean-Luc SAVY



Acte rendu exécutoire  
après dépôt en Préfecture  
le .....  
publication  
le .....  
et notification  
le .....

